

La qualification des personnes assurant contre rémunération les fonctions d'animateur / éducateur sportif relève de l'article L-212.1 du Code du Sport (obligation de diplôme pour exercer).

Le diplôme	<p>Certificat de qualification professionnelle d'animateur de loisirs sportifs</p> <p>Niveau : Code ROME : G1204 Code RNCP : 13711 Codes CPF : 146101 (JSJO), 146104 (AGEE)</p> <p>Textes réglementaires : Arrêté du 1er juillet 2008</p> <p>Délivrance du diplôme : Par l'UFOLEP nationale après validation par le stagiaire des 3 unités de compétences (chaque unité est valable 5 ans).</p> <p>VAE : les personnes ayant acquis une expérience suffisante en lien direct avec le CQP ALS, peuvent obtenir le diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (justifier de 1600h d'expériences dans 2 familles d'activités d'une même option).</p>
-------------------	--

Le métier	<p>Selon l'option suivie, le titulaire du CQP ALS peut encadrer contre rémunération, de façon occasionnelle ou saisonnière, en autonomie, des activités physiques de découverte et d'initiation, à caractère ludique et pédagogique dans l'option choisie.</p> <p>2 options sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux sportifs / jeux d'opposition (JS/JO) : jeux collectifs, sports de raquettes, sports d'opposition - Activités gymniques d'entretien et d'expression (AGEE) : techniques cardio, activités douces, renforcement musculaire, activités d'expression.
------------------	--

La formation	<p>Rythme : alternance entre le centre de formation (heures centre) et le stage en entreprise (heures entreprise).</p> <p>Volume horaire : 150 heures min en centre et 50 heures min de stage en entreprise.</p> <p>Lieu : Rennes Durée de la formation : 7 mois Nombre de places : 18</p> <p>Cette formation qualifiante et/ou diplômante au C.Q.P. doit permettre au stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'affiner son projet professionnel • de le préparer à une entrée en formation de niveau IV • d'obtenir une qualification professionnelle permettant l'animation d'A.P.S. <p>Positionnement : Une journée de présentation de la formation et formalisation du projet de formation et du projet professionnel autour d'activités et d'un entretien de positionnement de 15/20 minutes sur la base du dossier d'inscription complet et du projet du candidat.</p>
---------------------	---

Contenu des Unités Capitalisables (UC) :

Objectifs et évaluations	<p>U.C.1 : Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer une action d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des publics, • Fonctionnement d'une structure, • Mouvement sportif <p><i>Evaluation UC1 : entretien à partir d'un rapport de stage</i></p> <p>U.C.2 : Préparer, animer et encadrer une action d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de fiche de séance • Notion de sécurité • L'acte pédagogique (animation, consignes, démonstration...) <p><i>Evaluation UC2/3 : préparation et animation d'une séance d'APS suivie d'un entretien</i></p>
<p>77% de réussite 2020</p>	<p>U.C.3 : S'approprier et maîtriser les outils et techniques de l'activité (contenus des activités supports), selon l'option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sports collectifs, sports de raquettes, sports d'opposition

Pré-requis	<p>Les conditions d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation (et avoir 18 ans à la date de la délivrance du diplôme) - être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) - Avoir une attestation de pratique de 140h ou un brevet fédéral d'une fédération délégataire du diplôme ou attester de la réussite aux tests techniques. - fournir un certificat médical de moins d'un an à la date d'entrée en formation
-------------------	---

Dates et tarifs	<p>Dossier d'inscription : du 1er mars au 10 juin 2021 http://www.cr.ufolep.org/bretagne</p> <p>Formation : du 14/09/2021 au 31/03/2022 Evaluation mars 2022 et rattrapage en mars 2022</p> <p>Délibération jury national : avril 2022</p>	<p>Frais de dossier : 25€ (non remboursables)</p> <p>Coût pédagogique (pour un parcours complet de 150h centre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licencié(e) UFOLEP : 1 650,00€ (150h * 11€/h) - OPCA, employeurs, financeurs publics : 2 250,00€ (150h * 15€/h) - Autofinancement par le stagiaire : 1 800,00€ (150h * 12€/h)
------------------------	---	--

Modalités	<p>Chaque stagiaire est acteur de sa formation, il participe aux ateliers, groupes de travail, séances théoriques, pratiques et mises en situation. Il rencontre et échange avec des professionnelles et des employeurs.</p>	<p>Une plateforme de cours à distance complète l'offre.</p>
------------------	--	---

Contacts	<p>Coordonnateur pédagogique Inscription et suivi administratif Responsable formation - Suivi financier</p>	<p>Olivier Eberhardt Gaëlle ARZUR Gaëlle ARZUR</p>	<p>06 19 75 10 06 06 68 95 08 28 06 68 95 08 28</p>	<p>dir.formation@cerclepaulbert.asso.fr arzurgaelle@yahoo.fr arzurgaelle@yahoo.fr</p>
-----------------	---	---	---	---